



Si votre approvisionnement en eau provient d'un puits, vous devrez peut-être effectuer une chloration du puits de temps à autre. La chloration consiste à nettoyer votre puits et votre système d'alimentation en eau avec une solution de chlore.

Le procédé vise habituellement un des objectifs suivants :

- La désinfection visant à neutraliser les bactéries coliformes
- La désinfection à la suite de travaux de réparation du puits ou à la suite de longues périodes de non-utilisation
- L'élimination temporaire d'odeurs dégagées par l'hydrogène sulfuré (odeur d'œuf pourri)
- L'élimination temporaire de l'accumulation de fer et de manganèse
- L'élimination de myxobactéries

Ce dépliant vous indique les étapes à suivre pour effectuer la chloration de l'eau de votre puits et de votre système d'alimentation en eau.

VEUILLEZ LIRE TOUTES LES DIRECTIVES AVANT DE COMMENCER.

Voici les étapes à suivre :

- 1 Avant de commencer la chloration, emmagasiner des quantités d'eau suffisantes pour satisfaire vos besoins, pendant une période de 24 heures.
- 2 Ensuite, enlever tout filtre, adoucisseur ou tout autre type de système de traitement d'eau, ou trouver un moyen de les contourner pendant la chloration.
- 3 Utiliser le tableau au dessous afin de déterminer la quantité de solution de chlore recommandée pour votre système d'alimentation en eau. Pour les puits ordinaires, utiliser environ 1 litre de solution de chlore pour 100 litres d'eau.

Nota : La solution de chlore est en fait de l'eau de Javel inodore contenant de 3 à 5 % d'hypochlorite de sodium.

Profondeur du puits (pieds)	Vol. de solution de chlore (litres) / diamètre du puits		
	4 pouce	5 pouce	6 pouce
Moins de 50	1	2	3,5
50-100	2	4	7
101-150	3,5	7	10
151-200	4,5	9	13,5
201-250	5,5	11	17
251-300	7	13,5	20,5
301-350	8	16	24
351-400	9	18	27

- 4 Verser la solution de chlore dans le puits. Si la tête du puits est sous terre, il faudra probablement creuser. Une autre méthode consiste à appliquer la solution par le biais d'une conduite d'air, s'il y en a une entre le puits et la maison.

Il y a deux façons d'utiliser la conduite d'air : insérer la conduite d'air dans le récipient de solution de chlore et pomper le puits jusqu'à ce que toute la solution soit absorbée ou bien verser la solution directement dans la conduite d'air. (Si vous optez pour une de ces deux méthodes, nettoyer la conduite d'air avec de l'eau propre après la chloration.)

- 5 Raccorder un tuyau d'arrosage à un robinet extérieur et placer l'autre extrémité du tuyau dans le puits. Ouvrir le robinet et laisser circuler l'eau pendant environ une heure.

Nota : Si vous choisissez de ne pas creuser pour déterrer la tête du puits, ou s'il est impossible de raccorder un tuyau d'arrosage à la conduite d'air, ne tenez pas compte de cette étape.

- 6 Ouvrir, un à la fois, chaque robinet du système de distribution de l'eau, (y compris les robinets à l'intérieur et à l'extérieur, les robinets d'eau froide et d'eau chaude, les lave-vaisselle, les toilettes, les bains et les douches), jusqu'à ce que l'odeur de chlore soit évidente et ensuite, les fermer aussitôt. Cette façon de procéder assurera la chloration du système de distribution d'eau.

Nota : Pendant le procédé, il faut minimiser la quantité d'eau chlorée qui entre dans le système d'égouts; une trop grande quantité de chlore pourrait avoir un impact sur l'activité biologique d'un système de fosse septique.

- 7 Ne pas utiliser le système d'alimentation en eau pour une période minimale de 8 heures (par exemple, pendant la nuit) ou plus, si possible. Une période de 24 heures est recommandée mais cela n'est peut-être pas toujours pratique.

- 8 Placer le bout du tuyau d'arrosage à l'extérieur à un endroit où l'eau chlorée ne s'infiltrera pas dans une étendue d'eau naturelle (comme un ruisseau, un lac, etc.) ou ne causera pas de dommages non souhaitables à la végétation (par exemple à un potager). Laisser couler l'eau jusqu'à ce que la forte odeur de chlore se dissipe (généralement de deux à trois heures). Si le puits a un rendement peu élevé, il

faut s'assurer de ne pas l'assécher.

Nota : Pendant le procédé, l'eau aura peut-être une couleur de thé, mais la couleur s'améliorera en peu de temps. Les bagues à treillis des aérateurs des robinets et l'entrée d'eau froide des laveuses pourraient être bloquées par des sédiments. Les systèmes d'alimentation en eau munis d'un éjecteur seront peut-être aussi bloqués par les sédiments. Il importe de tenir compte de ces facteurs, surtout si l'éjecteur se trouve dans la colonne du puits; des travaux de creusement seraient alors nécessaires.

- 9 Ouvrir les robinets dans la maison (un à la fois), et laisser couler l'eau jusqu'à ce que l'odeur de chlore disparaisse. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau pendant la période de nettoyage.

- 10 Une fois la chloration terminée, reprendre l'usage normal de l'eau, en tenant compte du fait que l'odeur et le goût de chlore disparaissent dans deux ou trois jours.

Nota : Si la chloration visait l'élimination d'un problème de bactéries coliformes, il faudrait faire analyser l'eau du puits par un laboratoire accrédité avant de recommencer à s'en servir. Pour ce faire, il faut prélever un échantillon d'eau environ une semaine après avoir effectué la chloration du système et le faire analyser immédiatement après son prélèvement (dans moins de 24 heures).

- 11 Si la chloration améliore nettement la qualité de l'eau, mais que le problème refait surface après deux ou trois semaines, répéter les étapes 1 à 9 en utilisant de deux à trois fois la quantité de solution de chlore recommandée pour votre système d'alimentation en eau. De plus, il faudrait prolonger la période de non-utilisation du système d'alimentation en eau (étape 7) à un minimum de 24 heures.

DERNIÈRES OBSERVATIONS

Selon les caractéristiques de la qualité de l'eau de votre puits, il sera peut-être nécessaire d'effectuer la chloration de votre système d'alimentation en eau de puits plus d'une fois par année. La chloration peut améliorer ou non la qualité de l'eau et peut, dans certains cas, l'améliorer seulement de façon temporaire ou encore servir de solution à court terme.

De nombreux systèmes domestiques de traitement d'eau sont disponibles et approuvés par la National Sanitation Foundation (NSF). Vous trouverez une liste des détaillants qui vendent ces systèmes dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique.

Vous avez des questions? Vous souhaitez obtenir plus de renseignements?

Soyez informé

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec un bureau du ministère de l'Environnement. Vous pouvez également contacter le ministère de l'Environnement en composant notre numéro général (506) 453-2690 ou consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.gnb.ca/environnement.

Vous pouvez communiquer avec un bureau du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick ou visiter leur site Web à l'adresse suivante : www.gnb.ca/santé.